



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 24/10/2013	Dossier complet le 24/10/2013	N° d'enregistrement 2013-1284

1. Intitulé du projet

Remplacement de l'Ouvrage d'Art N°5143, dit Pont sur le ruisseau de la Cressonnière sur la RD 962 sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire sur Helpe

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Département du Nord

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. DROUART Dominique

RCS / SIRET | 2 | 2 | 5 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 | 0 | 1 | 2 | 4 | 4 | Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a)	Pont d'une longueur de 12.80m, soit <100m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste au remplacement de l'ouvrage Pont sur le ruisseau de la Cressonnière sur la RD 962 par un ouvrage cadre béton de largeur 2m par 3m de hauteur, après démolition de l'ouvrage existant maçonné en briques et moellons de pierre.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la surveillance périodique, l'ouvrage a fait l'objet d'inspections détaillées qui ont mis en évidence d'importants désordres structurels tels que la fracture verticale des tympans sur toute la hauteur et le délitement généralisé des maçonneries de briques. Compte tenu de la gravité des désordres, il est nécessaire de procéder au remplacement de cet ouvrage.

Cette intervention permettra également de faciliter la circulation (réouverture de la voie aux convois exceptionnels) et d'améliorer la continuité écologique du cours d'eau sous l'ouvrage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois.

La première phase consiste en la démolition de l'ouvrage existant.

La deuxième phase comprend la réalisation des fondations, la pose du cadre béton et la réalisation des murs retour en béton.

La troisième phase consiste en la réalisation de la chaussée, la pose de gardes-corps et la remise en circulation de la route.

L'ensemble de ces travaux se fera hors circulation (planification des travaux en 2014). Un itinéraire de déviation sera mis en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur la RD 962 après mise en service du nouveau pont restera similaire au trafic actuel, de l'ordre de 7 420 véhicules/jour, dont 18% de poids lourds.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de l'ouvrage	12,8 mètres
Largeur de l'ouvrage	2 mètres
Hauteur de l'ouvrage	3 mètres
Longueur des Garde-corps	15 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD 962
PR 09+0482
Saint-Hilaire sur Helpe (59)

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 54 ' 05 " E Lat. 50 ° 7 ' 19 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : voirie routière et accotements (RD 962).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de l'Avesnois.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques d'Inondation est prescrit sur la commune de Saint-Hilaire sur Helpe.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque naturel d'inondation (par débordement lent du cours d'eau).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eventuellement lors de la phase de démolition Phase de vibration de béton.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eventuellement vibration de béton.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Avesnes Sur Helpe

le,

23 octobre 2013

Signature



PHOTOGRAPHIE DU 22 octobre 2013



Photo n°1 : Situation du projet dans l'environnement proche

PHOTOGRAPHIE DU 22 octobre 2013

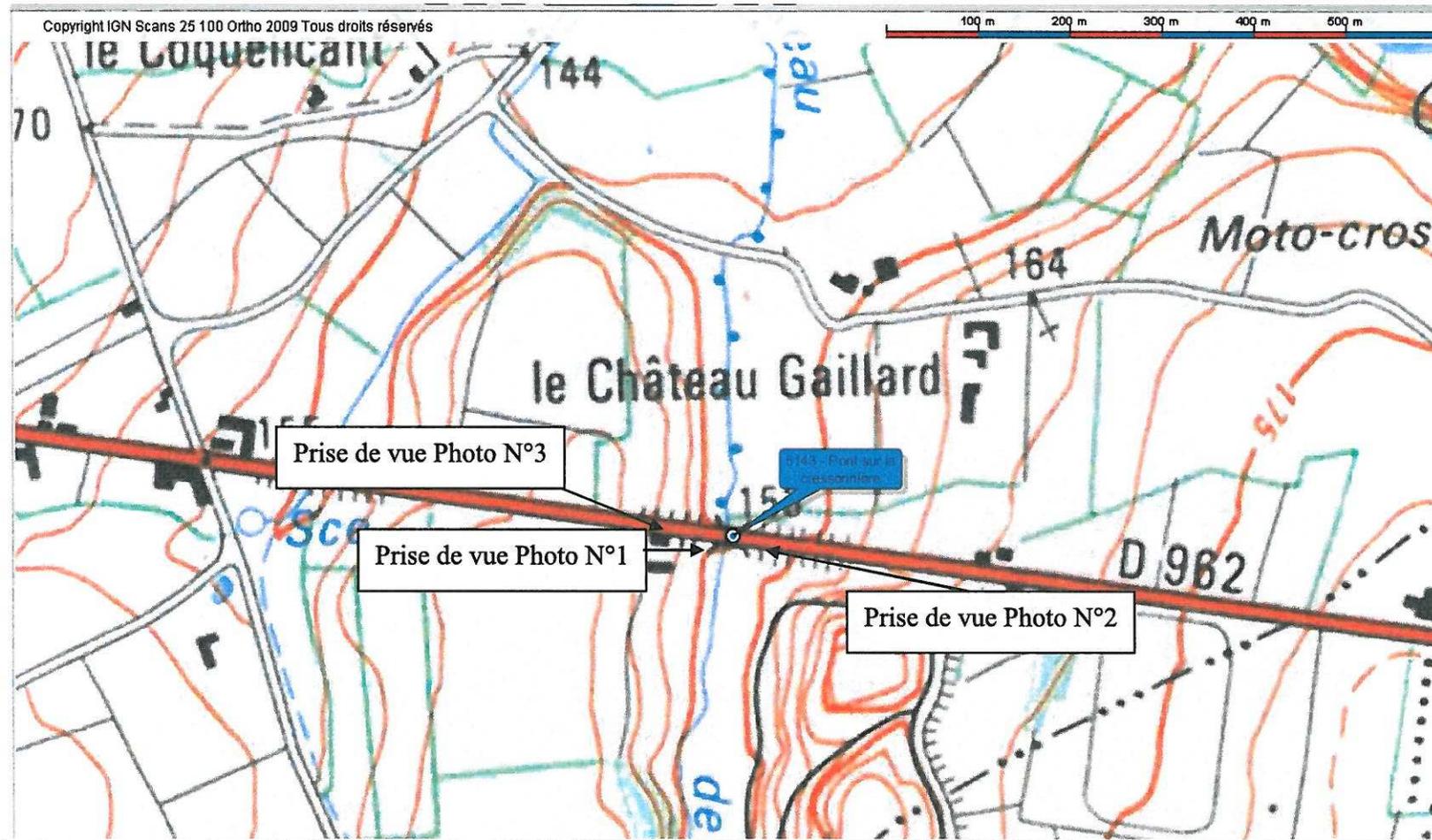


Photo n°2 : Situation du projet dans le paysage lointain

PHOTOGRAPHIE DU 22 octobre 2013



Photo n°3 : Situation du projet dans le paysage lointain



Localisation des prises de vue



Vue aérienne

PHOTOGRAPHIE DU 26 septembre 2013



Aperçu tête de pont amont

PHOTOGRAPHIE DU 25 juillet 2013



Aperçu tête de pont aval

DIRECTION GENERALE CHARGEE
DE L'AMENAGEMENT DURABLE
SECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE



PLAN ROUTIER DEPARTEMENTAL 2011 - 2015
OPERATION AVH 028

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE
CANTON D'AVESNES NORD
COMMUNE DE SAINT HILAIRE SUR HELPE

RD 962
Remplacement de l'OA n°5143
Pont sur la cressonnière
PR 09+0482

DOSSIER AVANT-PROJET

PROJET

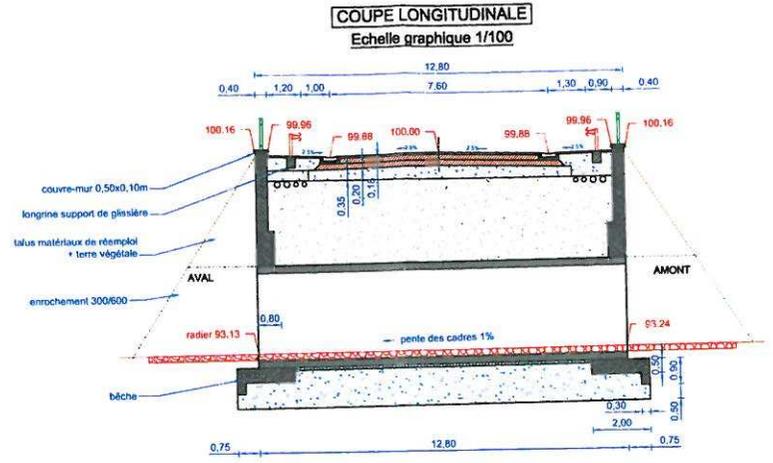
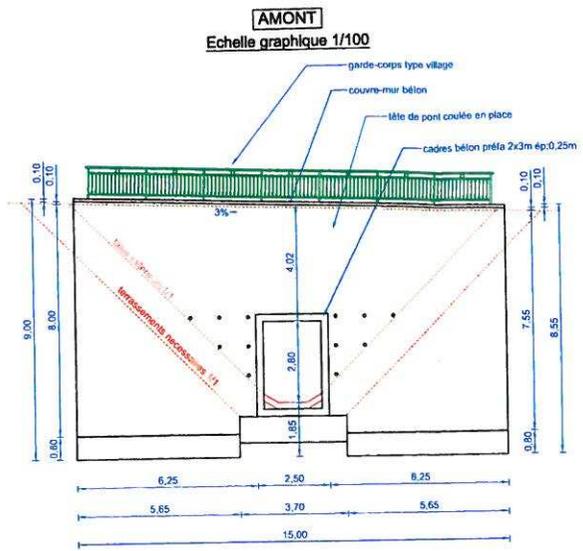
Assesment : PROJET_AVH028.dwg

Modifications :					Références de la pièce	
Date	Nature	Chef PJ	Dess		2.2	
					ECH voir plan	
16/09/2013	Établissement de document					
MAITRISE D'OEUVRE					MAITRISE D'OUVRAGE	
UNITE TERRITORIALE D'AVESNES SUR HELPE		DIRECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE		DIRECTION GENERALE AMENAGEMENT DURABLE		
M. DROUART D. Responsable de l'UT		M. CIVILLIER A. Directeur chargé de l'ingénierie		M. ROUEDE E. Directeur Général		

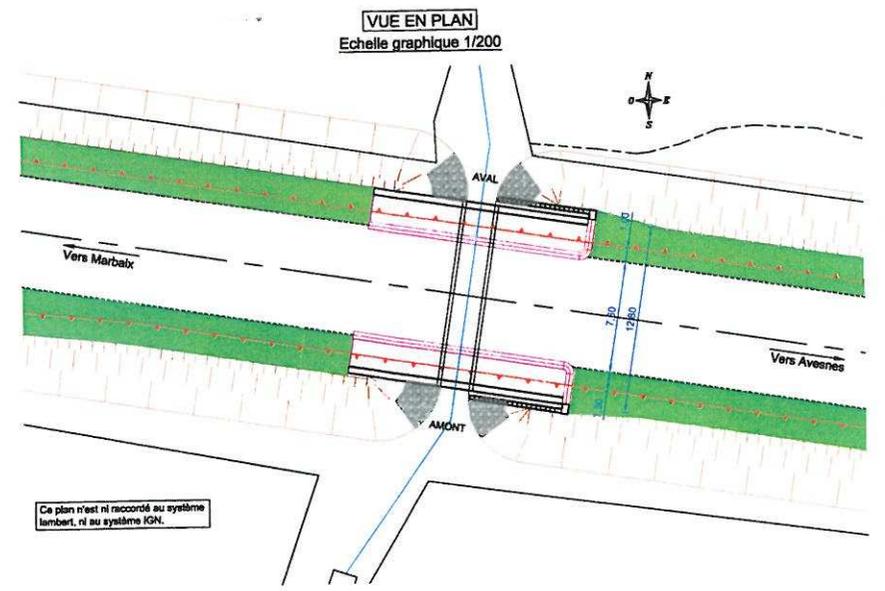
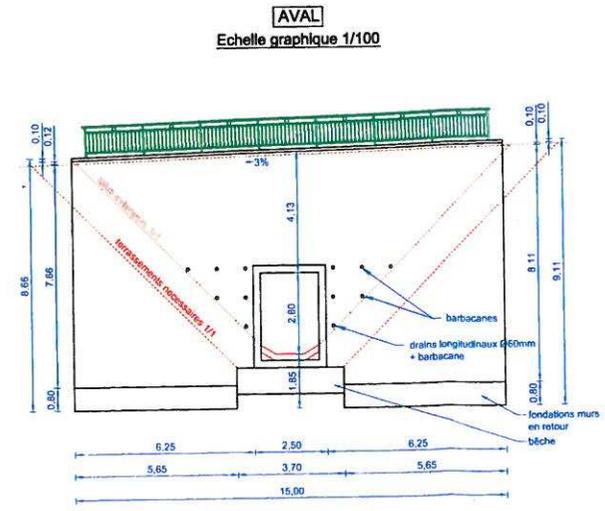
À Avesnes sur Helpe, le

Auteur : DVD - UT d'Avesnes sur Helpe
Date de création du document : 16 septembre 2013
Date d'enregistrement : 10 octobre 2013
Dernier enregistrement par : shusar
Date de tracé : 10 octobre 2013

Modifications :				
Date	Nature	Chef PJ	Dess	



- Enrobé
- GNT 0/40 classe B
- Mélanges gélion ép 0.20m
- Béton C30/37
- GNT 0/60 classe D
- GHP 0/20
- Béton C16/20
- GNT 0/40 classe D
- accotement végétal
- Enrochement 300/600



Ce plan n'est ni rattaché au système Lambert, ni au système IGN.

PLAN ROUTIER DEPARTEMENTAL 2011 - 2015
OPERATION AVH 028

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE
CANTON D'AVESNES NORD
COMMUNE DE SAINT HILAIRE SUR HELPE

RD 962
Remplacement de l'OA n°5143
Pont sur la cressonnière
PR 09+0482

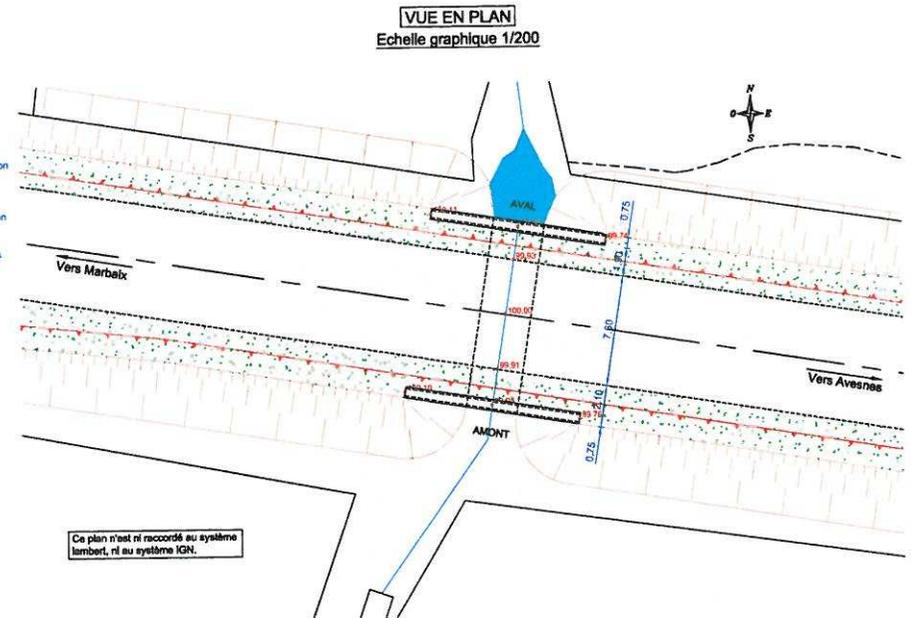
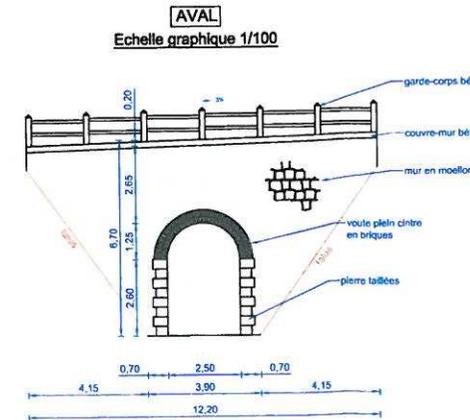
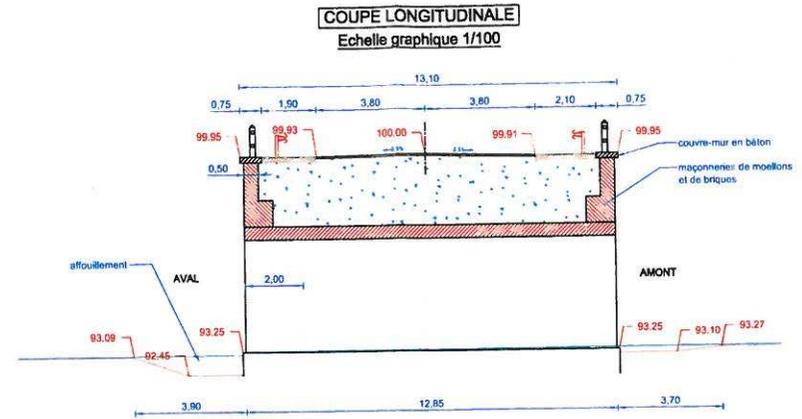
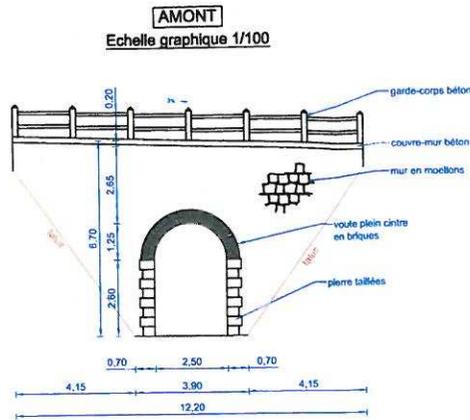
DOSSIER AVANT-PROJET

ETAT DES LIEUX

Classement : ETAT_DES_LIEUX_AVH028.dwg				
Modifications :				Référence de la pièce
N°	Date	Nature	Chef PJ	Dess
	30/07/2013	Etablissement du document		2.1
				ECH voir plan
MAITRISE D'OEUVRE			MAITRISE D'OUVRAGE	
UNITE TERRITORIALE D'AVESNES SUR HELPE		DIRECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE		DIRECTION GENERALE AMENAGEMENT DURABLE
M. DROUART D. Responsable de l'UT		M. CUVILLIER A. Directeur chargé de l'ingénierie		M. ROUEDE E. Directeur Général
A Avesnes sur Helpe, le				

Auteur : DVD - UT d'Avesnes sur Helpe				
Date de création du document : 30 juillet 2013				
Date d'enregistrement : 7 octobre 2013				
Dernier enregistrement par : shuzar				
Date de tracé : 10 octobre 2013				

Modifications :				
N°	Date	Nature	Chef PJ	Dess
01				
02				
03				
04				
05				
06				



Plan Routier Départemental 2011-2015

Programme Opérationnel

► Opération AVH 028

RD962 - Remplacement de l'OA n°5143

Pont sur la cressonnière

Commune de Saint Hilaire sur Helpe

Approbation du projet

Nord
le Département

